



## 47<sup>ième</sup> session du groupe de travail de l'Examen périodique universel

### Brunei Darussalam

#### Intervention du Luxembourg

Genève, le 8 novembre 2024

Le Luxembourg souhaite la bienvenue à la délégation du Brunei Darussalam et la remercie pour la présentation de son rapport national. Nous félicitons le Brunei Darussalam pour les progrès accomplis depuis le cycle précédent.

Dans un esprit de collaboration constructive, le Luxembourg recommande de :

- 1) Signer et de ratifier le Pacte international relatif aux droits civils et politiques et le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, ainsi que leurs protocoles facultatifs ;
- 2) Mettre en place des procédures conformes aux normes internationales pour déterminer le statut de réfugié et le besoin de protection internationale, y compris pour les victimes de traite ;
- 3) Garantir le droit à l'éducation en légiférant sur la question ;
- 4) Œuvrer davantage pour la parité entre homme et femmes, notamment au niveau de l'accès à des postes de fonctionnaires d'Etat ;
- 5) Modifier la législation existante en faveur d'une meilleure garantie des libertés de presse et d'expression ainsi que de l'accès à l'information.

Je vous remercie.

[152 mots – 1.20min – LU 24<sup>ième</sup>]